

OFFRE D'EMPLOI « AIDE A DOMICILE »



1 rue du Dr Rolland Lapine
B. P. 264 - 23006 GUÉRET
Tél. : 05 55 52 72 50
Fax : 05 55 52 72 90
contact@elisad.asso.fr

Agrément qualité
N° R30.11.11.A.023.Q.023

Depuis plus de 50 ans, **ELISAD** est un service d'aide à la personne qui intervient sur les anciens cantons de SAINT VAURY, DUN LE PALESTEL et GUERET

Professionnels de l'aide et de l'accompagnement, les interventions sont réalisées auprès des familles, des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Profil recherché :

Toutes personnes ayant le sens des relations humaines. Avoir des capacités organisationnelles, et savoir prendre des initiatives, faire preuve d'efficacité, d'honnête et de disponibilité.

Connaissance de la personne âgée et/ou en situation de handicap fortement souhaitée.

Expérience professionnelle ou familiale appréciée.

Titulaire du permis B + véhicule personnel.

Missions confiées :

- Aide directe à la personne (aide au lever, coucher, déplacements, accompagnement pour la toilette, l'habillage)
- Intervention pour certaines situations en binôme avec un service de soins à domicile
- Courses et préparation des repas
- Entretien du logement, repassage
- Accompagnement dans les activités de la vie sociale et relationnelles

Type de contrat et durée :

CDD

Possibilité de CDI

Durée et horaire à définir selon disponibilités

Travail de 1 à 2 week-ends par mois possible

Rémunération des kms entre deux vacations

Mutuelle d'entreprise

Encadrement par une responsable de secteur

Votre candidature (lettre de motivation et CV) est à adresser au siège de l'association : 1 Rue du Dr Rolland Lapine BP 264 23006 GUERET CEDEX ou par mail stephaniebernard@elisad.asso.fr

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter **Stéphanie BERNARD** au **05.55.52.72.38**

Les nouvelles recrues bénéficient, lors de leur prise de poste, d'une période de tutorat.

L'utilisation d'un véhicule étant indispensable à l'activité, des solutions sont recherchées au cas par cas (prêt de véhicule, recours au réseau départemental d'aide à la mobilité ...).